



Conseil d'Administration du 18 et 19 octobre 2013
Siège de la FFHB à Gentilly

Présents : BASQUIN Gilles, BAUDE Pascal, BETTENFELD Jacques, BIOJOUT Marie-Christine, BOUSSUGE Martine, BOUTHEMY Philippe, DUBUS Odile, FEUILLAN Jean-Pierre, GERMAIN Jean-Michel, GODARD Michel, GREGOIRE Philippe, JOURDAN Alain, LAGARRIGUE PASCAL Sylvie, LIENARD Christian, MANOUVRIER Alexis, MARTINI Laurent, MOCKA-RENIER Jocelyne, PERNELET Dominique, PERRUCHET Claude, PERSIAUX Michel, SCARSI Claude, SEREX Francis, SMADJA Alain, VILLEPREUX Brigitte.

Assistent : AMIEL André, BANA Philippe, GOUGEON Daniel, GUICHARD Jean-Louis, JACQUET Michel, LACOUX Jean-Pierre, POTARD Georges, PRADIER Grégory.

Excusés : BOURASSEAU Marie, GARCIA François, GLEIZES CERVERA Sophie, GRANDIN Emmanuel, KOUBI Alain, PECQUEUX-ROLLAND Véronique.

Sous la présidence de Joël DELPLANQUE.

La séance est ouverte à 16 h 15.

Le Conseil d'Administration valide le procès-verbal de sa séance du 14 juin 2013.

Le Conseil d'Administration rend hommage à Patricia SAURINA dont la présence, jusqu'à l'extrême limite de ses forces, nous a fait espérer une issue différente. Le Président porte à la connaissance des membres du Conseil un ultime message transmis par Toni SAURINA et adressé à Joël DELPLANQUE. Celui-ci traduit les relations fortes de Patricia avec le handball. Après un temps de recueillement, Brigitte VILLEPREUX exprime avec beaucoup d'émotion son ressenti sur les jours qui ont suivi cette disparition. Un hommage officiel sera rendu à Patricia à Rouen lors du prochain match de l'équipe de France ainsi que lors du TIPIFF à Coubertin.

Compte tenu des postes laissés vacants par Jean-Loup COLY, Grégory PRADIER et de la disparition de Patricia SAURINA, le Président Joël DELPLANQUE propose la cooptation de Béatrice BARBUSSE, Nodjialem MYARO et Georges POTARD. En application des articles 14.13 et 14.14 des Statuts de la FFHB, il est procédé à la validation de ces propositions par le Conseil d'Administration :

Membres présents au moment du vote 22 et votants : 22

Exprimés : 18 Pour : 14 (78%) Vote nul : 4 (22%) Blanc : 4

Selon l'article 19.2 des Statuts, Joël DELPLANQUE soumet au Conseil d'Administration la candidature de Nodjialem MYARO pour le poste vacant au sein du Bureau Directeur en tant que vice-présidente de la fédération en charge de la Présidence de la LFH.

Sylvie PASCAL-LARRIGUE demande des informations sur cette candidature, Joël DELPLANQUE rappelle rapidement sa situation professionnelle personnelle et sa volonté de s'engager pour la tâche proposée puis Philippe BANA apporte des compléments sur son parcours de joueuse.

Membres présents au moment du vote 23 et votants : 23

Exprimés : 15 Pour : 13 (87%) Contre 2 : (13%) Blanc : 8

Nodjialem MYARO est élue et le Président lui souhaite bonne réussite et l'assure de son soutien.

Francis SEREX rend compte de la tenue du Bureau Directeur élargi avec la LNH le 10 octobre 2013 au cours duquel il a été envisagé la perspective de convergence des travaux de la CNCG et la CNACG d'ici à la saison 2015-2016 si les conditions sont réunies. A partir de cette mise en place, il sera possible d'envisager l'intégration de la ProD2 en LNH.

Philippe BANA évoque les difficultés rencontrées par les arbitres depuis le début de saison. A partir d'une ligne directrice élaborée avec le concours de François GARCIA et de la CCA renforcée par des compétences choisies, il sera possible de mettre en place un environnement et des formations pour aider les arbitres à faire face aux pressions pendant les matches. Une réflexion doit aussi s'engager sur les attributions des délégués pour faciliter le management durant les rencontres. Le Président fait part également d'un rapport de l'EHF qui montre toutes les améliorations nécessaires qui pourraient permettre une plus grande sérénité de tous dans le cadre de nos compétitions professionnelles.

Philippe BANA intervient pour présenter Claude ONESTA et Alain PORTES. Puis, il fait un point concernant le PES et le dispositif relatif aux Joueurs Formés Localement (JFL) travaillé avec la LNH et qui devrait reposer, notamment, sur les principes de composition de l'effectif professionnel et d'inscription sur la FDME.

Claude ONESTA intervient sur l'évolution du championnat de France avec l'arrivée de plus en plus de joueurs extérieurs à la formation française. Comme en 2011 avec la mise en place du dispositif JIPES dans le secteur féminin, notre objectif doit viser à protéger les filières de la formation française et leur économie, tout en respectant les intérêts des clubs.

Au sujet de l'Equipe de France, Claude ONESTA estime que nous sortons d'une période exceptionnelle et que nous ne sommes pas à la fin d'un cycle. Le travail s'inscrit dans une logique de continuité et des projets sont installés dans la durée pour obtenir des résultats à moyen terme. En 20 ans nous sommes passés d'une nation peu habituée des podiums à des médailles récurrents. La formation est la base de cette réussite et la « production » de talent devrait se poursuivre dans les années à venir. Ainsi nous pouvons avoir une équipe avec de très bons joueurs et en même temps ne pas gagner, comme la Croatie par exemple ces dernières années. Il s'agit d'intégrer les jeunes joueurs assez tôt pour les installer dans des habitudes de fonctionnement tout en faisant durer les plus anciens. Les temps de regroupement sont courts et les fluctuations rendent compliquées les hypothèses de réussite.

Avec les joueurs « anciens » à l'image de Bertrand GILLES, il estime que la passation s'opère avec les plus jeunes grâce aux repères qu'il peut apporter. Ce principe de transmission des parcours permet de faire durer et cela sert les intérêts de l'Equipe de France.

Claude ONESTA précise qu'en lien avec Philippe BANA et le Président, il a convenu de poursuivre au-delà des JO de Londres pour continuer d'essayer de construire un passage de relais, afin que les nouveaux joueurs prennent possession de l'Equipe de France. Il explique qu'en tant que manager de l'équipe de France, il est plus un chef d'orchestre qu'un entraîneur.

Les deux problèmes sont différents : le haut niveau et les problématiques spécifiques à l'Equipe de France. Ces métiers ne se ressemblent pas, l'entraîneur doit maîtriser son projet par contre le manager de l'Equipe de France doit s'adapter en permanence sans maîtrise réelle. L'élargissement du staff de cette équipe, par l'arrivée de Didier DINARD, illustre sa compétence et sa rigueur avec la perspective à terme qu'il prenne la gestion globale du projet.

Jusqu'en 2020, il pense que la machine est en place, qu'il sera possible de jouer un rôle majeur dans les compétitions internationales ce qui ne veut pas dire forcément gagner. Il n'abandonnera pas le projet dans de mauvaises conditions mais il souhaite prendre du recul progressivement.

Odile DUBUS demande s'il est possible de faire un parallèle entre les formations d'entraîneurs et celles de dirigeants ? Claude ONESTA estime que pour une performance durable, il n'y a pas de clé, de méthode. L'ensemble des acteurs qui participent à l'aventure, doit s'épanouir dans la confiance et le respect pour collaborer. En entreprise on lui demande d'expliquer comment la somme des individualités passe du jeu de l'entraîneur au jeu de l'équipe. L'idée est la co-construction du projet tout en se fédérant devant la difficulté.

Brigitte VILLEPREUX s'interroge sur l'intégration de ressources extérieures et la pérennité du projet. Claude ONESTA souhaite qu'au moment de son départ, l'équilibre nécessaire à la performance de haut niveau ne soit pas perturbé pendant trop longtemps. Il estime que la plupart des entraîneurs ont les compétences mais il ne voit pas l'intérêt de les faire venir tant qu'il sera à la manœuvre. ».

Claude ONESTA estime qu'avec son expérience du haut niveau, la force d'un staff c'est de ne pas avoir des « premiers de classe » dans tous les domaines mais la complémentarité et la force du système actuel, ce sont ces équilibres.

Jacques BETTENFELD, qui suit cette équipe, estime que les équilibres sont fragiles et ils nécessitent la préservation d'un savoir-faire en évitant les bouleversements qui pourraient déstabiliser les joueurs qui restent les acteurs principaux de la réussite. Claude ONESTA affirme que dans son équipe personne ne se prend au sérieux mais que chacun fait avec sérieux ce qu'il a à faire.

Alain JOURDAN intervient pour faire part de l'importance de la lecture du sélectionneur pour engager les stratégies fédérales dans le cadre de la politique de la FFHB, du Conseil d'Administration jusqu'à sa validation par l'Assemblée Générale. Claude ONESTA indique qu'au regard de son équipe, il suit avec Sylvain NOUET le PES pour traduire ce que génère la vision du haut niveau et alimenter la construction des joueurs de demain. Le fonctionnement des pôles n'est plus le même qu'il y a 20 ans. Il s'agit d'adapter sans changer le schéma, mais avec des projets complémentaires. L'idée est de faire face à un mouvement perpétuel. Il faut maintenir de l'exigence régulièrement et l'équilibre général évolue par petites touches au fur et à mesure. Cela permet de rester ambitieux, performant et de garder notre « coup d'avance ». Ce qui a fait notre réussite hier ne sera peut-être pas ce qu'elle sera demain.

Le Président reprend l'idée de mouvement perpétuel pour faire le lien avec les projets qui vont être présentés au cours de ce Conseil d'Administration et la manière dont les finances de la Fédération vont être engagées pour les années à venir. Le Mondial 2017, la perspective éventuelle du Championnat d'Europe Féminin 2018 et le projet de GESTHAND 3, seront décisifs pour être au diapason de nos réussites sportives. Il rappelle d'autre part les recommandations de l'ARJEL et le plan de communication mis en place en conséquence.

Alain PORTES prend à son tour la parole pour se présenter en faisant part de ses expériences d'entraîneurs. Il présente également son staff et les évolutions au niveau de la technique. Il a intégré Philippe CARRARA, Frédéric PEREZ et Yohann LANGLOIS. Pour le médical et le reste du staff, il a jugé important de maintenir l'existant. Il insiste sur la confiance qu'il accorde à son staff et souligne que le plus important dans l'équipe, c'est l'équipe. Il constate que les joueuses jouent stressées. Il envisage de les protéger et de tout faire pour qu'elle soit à l'aise. C'est la première urgence pour donner confiance à cette équipe. Enfin, il pense qu'il y a nécessité d'être ensemble pour réussir et que les périodes internationales réservées au calendrier ne sont pas suffisantes. Il pose là un combat à venir au sein du handball féminin.

Brigitte VILLEPREUX intervient pour poser la question de l'encadrement féminin et note sa gêne sur la composition du staff actuel. Alain PORTES répond qu'il a choisi de poursuivre avec Edina BORSOS. Philippe BANA fait état du travail en cours pour intégrer du personnel féminin à la DTN. Elles seront ainsi être les cadres de demain. Brigitte VILLEPREUX évoque la possibilité d'intégrer Raphaëlle TERVEL. Alain PORTES répond qu'il a besoin de connaître les gens et qu'à ce jour il ne s'est pas questionné sur telle ou telle possibilité.

Alain PORTES rappelle tout le travail effectué par Olivier KRUMBHOLZ et il salue les propos qu'il a tenus à son égard.

L'ordre du jour prévoit la présentation et l'étude des projets structurants qui impliquent des engagements financiers importants qui doivent mobiliser la réflexion de l'ensemble des acteurs du handball français. Cette première étape, devant le Conseil d'Administration, doit rebondir vers les Territoires pour ouvrir ensemble des perspectives vers l'Assemblée Générale fédérale ordinaire (en mai 2014 en Martinique) ou plus rapidement compte-tenu de l'urgence de certains dossiers lors d'une Assemblée Générale exceptionnelle qui pourrait se tenir début janvier 2014 lors de la Golden League à Bercy.

Michel JACQUET annonce les thématiques. Claude SCARSI, au fur et à mesure, présentera les aspects financiers et clôturera par une analyse globale.

⇒ **La maison du handball :**

Hypothèses de travail :

- 1- Abandon du projet de Colombes
- 2- Notion de CTN
- 3- Démolition, reconstruction
- 4- Acquisition, rénovation
- 5- Solution transitoire dans l'attente du CTN

A l'aide d'une présentation, Michel JACQUET développe toutes les pistes qui ont été expertisées ces derniers mois. Le Président précise qu'il sait l'impatience de la mise en œuvre mais rappelle que les engagements sont conséquents. A ce titre, il remercie tous les acteurs qui ont travaillé à l'analyse de ces dossiers.

Claude SCARSI précise :

- 1- Que le bâtiment actuel doit encore être amorti à hauteur de 600 K€
- 2- Que le bâtiment en l'état n'a que peu de valeur. Des restitutions d'offres de promoteurs sont en cours et nécessiteront une nouvelle rencontre avec Madame le Maire de Gentilly.

Claude SCARSI fait le point sur l'état des finances fédérales qui sont saines. Il explique les différents leviers de financement : la vente de Gentilly, les fonds dédiés, les subventions d'équipement et l'emprunt. André AMIEL évoque l'appartement de la rue de la Glacière qui pourrait être vendu pour récupérer quelques finances. Francis SEREX intervient concernant l'éventuelle préemption de la mairie.

⇒ **Gest'Hand 3**

Michel JACQUET rappelle les enjeux d'avenir et les capacités de l'outil actuel. Il pointe notamment les questions relatives à la dématérialisation. Il ajoute la nécessité d'anticiper avant 2016 la livraison de ce nouvel outil, afin de ne pas prendre de risque par rapport à l'organisation du Mondial 2017. Les premiers livrables sont prévus en mai 2015. Il détaille les hypothèses retenues concernant la montée en charge du projet.

Christian LIENARD commence son intervention en indiquant que Gest'Hand 2 ne répond pas aux évolutions en cours. Il constate un engrenage qui doit être pallié dès à présent, sans quoi les évolutions ne pourront avoir lieu qu'au-delà de 2018 sans garantie d'avoir à ce moment-là un outil toujours adapté. Le Président demande le détail des atouts de ce projet. Christian LIENARD évoque la licence dématérialisée. Les clubs saisiront les licences mais tous les documents seront adressés informatiquement. Ensuite, il n'y aura qu'à recharger les cartes. Il y a là un gain de temps substantiel en perspective.

Georges POTARD témoigne d'une démarche qu'il avait imaginé entreprendre via une aide de la région pour ce projet de type développement durable. Il constate qu'à terme avec ce projet, il n'y aura plus besoin de stockages et il y aura des économies de papiers.

Gilles BASQUIN et Francis SEREX demandent d'engager une réflexion sur le transfert de responsabilité à la faveur de cette évolution. Le Président note qu'il faudra bien évaluer toutes les options possibles. Christian LIENARD précise que tous les services de la fédération sont actuellement sollicités pour faire un diagnostic, identifier leurs besoins et apporter leurs contributions aux évolutions.

Il termine en insistant sur la volonté de consulter tous les utilisateurs.

⇒ **Le projet de Centrale d'Achat**

Michel JACQUET démarre son intervention en soulignant l'importance de cet outil pour le développement futur de la Fédération et pour les services aux clubs. Il s'agit de dépasser la boutique actuelle de manière à répondre aux demandes spécifiques commercialisables et de revendre des produits de nos partenaires. L'accompagnement, y compris financier, de nos clubs et structures, restera toujours une préoccupation de la Commission Développement. Il indique que son aboutissement dépend de la

décision du Conseil d'Administration. Il donne les détails de l'offre et le rétro planning avec l'importance d'une décision au regard des délais de mise en œuvre du projet pour être prêts en mai 2014.

Philippe BANA intervient pour insister sur la notion de services aux clubs et pas uniquement sur des achats de textile. Le Président souligne le caractère indispensable de cette centrale d'achat pour les services aux clubs et une évolution du mode de fonctionnement de la Fédération en transversalité. Nous avons vocation à rendre service.

Il est proposé la création d'une société dont la répartition du capital s'établit comme suit entre la FFHB (65%) et l'actionnaire minoritaire (35%) sur la base d'un capital initial de 100 K€. Claude SCARSI développe l'aspect financier du projet, notamment le débours de trésorerie pour alimenter le capital. Ensuite, il faudra constituer un stock, avoir un local, du personnel et de la communication pour le lancement. Le Président rappelle que ce projet rejoint celui que Daniel GOUGEON avait présenté en son temps.

Le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité le projet sur la Centrale d'Achat.

⇒ **Les impacts financiers des projets envisagés d'ici la fin de la mandature :**

Un schéma diffusé retrace la projection budgétaire et la compilation des nouveaux projets entre 2014 et 2017. Claude SCARSI interroge le Conseil sur les choix retenus. L'ensemble des projets impliquent une augmentation des recettes de près d'un million d'euros. A partir de là, il s'agit de se poser la question des enjeux et au regard de ceux-ci, la nécessité d'impliquer y compris les licenciés. Il insiste sur le fait que valider une augmentation de 5€ sur la part fédérale de la licence permettrait de tout faire. Il propose deux stratégies d'augmentation du prix de la licence : en une fois ou sur les années à venir.

Georges POTARD fait remarquer que l'augmentation peut passer relativement facilement à l'Assemblée Générale fédérale, mais devant les ligues et comités la présentation sera plus délicate car les territoires doivent aussi faire face à des frais en augmentation régulière. Le Président considère cette remarque et insiste sur le fait que la décision doit en tenir compte.

Il demande alors s'il ne faut considérer les projets qu'en parties et lesquelles ? A ce stade, le Président ajoute que l'élément le plus lourd est la Maison mais, comme le souligne Francis SEREX, il est incontournable. Enfin, le Président fait part d'autres possibilités pour une opération en deux temps afin de s'installer dans des locaux intermédiaires avant l'entrée dans un centre technique à une échéance au-delà de 2017.

Georges POTARD pense qu'il faut mobiliser les responsables des territoires pour communiquer fortement afin que le plus grand nombre soient informés. Philippe BOUTHEMY adhère aux idées même s'il est conscient que les 5€ sont essentiels. Georges POTARD se montre favorable à l'option de l'étalement. Jean-Louis GUICHARD adhère aux projets mais insiste sur la communication et il est favorable à l'étalement. Philippe GREGOIRE indique qu'il vient dans son Comité de demander une augmentation de 2,5€ pour l'emploi. Il rejoint l'augmentation progressive. Alexis MANOUVRIER insiste sur le caractère fondamental d'aller vers ces projets. Il déplore un manque de personnes relais sur le terrain aujourd'hui et insiste sur la nécessité de l'emploi et par conséquent de majorations pour les licences. Martine BOUSSUGE pense que c'est impossible de demander 5€ d'un coup et que la pédagogie sera déterminante. Dominique PERNELET pense que psychologiquement, l'augmentation étalée est la meilleure solution. Le débat se poursuit entre les administrateurs sur les enjeux d'une telle augmentation pour les territoires. Alain SMADJA prend la parole et apporte son éclairage sur le fait qu'aujourd'hui nous avons besoin de déménager et que les sommes à engager soit en location soit en achat induisent nécessairement une recette supplémentaire.

Le Président synthétise en affirmant que nous ne pouvons plus rester à Gentilly et que ça va entraîner un coût nouveau. Par ailleurs, dans l'équation, il y a la nécessité de se structurer et donc de poursuivre notre développement. André AMIEL rappelle les augmentations conséquentes faites par le passé. Jean-Michel GERMAIN note que nous sommes engagés seuls pour le financement. Odile DUBUS remarque que nous pourrions renommer Maison du Handball par Siège Social compte tenu de toutes les remarques faites. André AMIEL indique qu'alors il faut se déterminer par rapport à une location ou un achat. Le Président précise que ce calcul a été fait. Le Conseil débat sur les avantages et les inconvénients de l'achat et de la location. Philippe BOUTHEMY fait observer qu'il faut remplacer « projets DTN » par « projets Equipe de »France" dans la présentation.

Le Président demande les modalités et le timing compte tenu de tous ces éléments, propose la tenue d'un Conseil d'Administration exceptionnel à l'occasion du Tournoi RAZEL-BEC pour poursuivre les discussions en ayant les éléments d'un prochain rendez-vous prévu le 07 novembre 2013. A partir de là, il propose une Assemblée Générale exceptionnelle au début du mois de Janvier 2014 au moment de la Golden League. Le Conseil se détermine à l'unanimité pour la tenue de cette Assemblée. Le vote concernant son ordre du jour donne : Assemblée avec un seul sujet : 9 pour, avec 3 sujets : 14 pour et 1 abstention. L'ordre du jour portera donc sur le projet de Maison du Handball avec les questions : devons-nous acquérir un siège ? Faut-il « découper » les projets ? Un document sera à amender au prochain Conseil d'Administration exceptionnel et il demande à Michel JACQUET et Claude SCARCI d'y travailler. Les autres sujets porteront sur la modification des Statuts et le fonctionnement des instances fédérales (CPL, CPC et zones).

Alexis MANOUVRIER et Claude SCARSI présentent le Fonds Dotation « France HANDBALL » dont la mise en place à l'issue des formalités administratives est en cours avec un volet politique et un volet financier. Il explique l'intérêt du fonds de dotation, notamment concernant les actions qu'il est possible de mener autour. En outre, toute somme fait l'objet d'une défiscalisation à hauteur des 2/3 des fonds versés.

Dans ce cadre, le Conseil d'Administration autorise Joël DELPLANQUE et Alain KOUBI à procéder à l'ouverture d'un compte dont ils seront les personnes habilitées à le faire fonctionner.

Le Conseil d'Administration valide avec 22 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention, le principe de sa mise en place.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30. Elle reprend le samedi à 9h.

Michel JACQUET fait un bilan d'étape de l'organisation du Mondial 2017. En préambule, le Président fait le point sur le Congrès IHF prévu la semaine prochaine à Doha au Qatar. C'est un congrès électif. En parallèle, il sera procédé à l'attribution de l'organisation des Championnats du Monde 2019 (candidature Japon en féminine et Danemark-Allemagne en masculin). Il rappelle le déclassement du Handball à l'échelon international Olympique, en raison de la faible universalité de notre sport. Il fait état aussi des diverses difficultés d'harmonisation des calendriers des compétitions et des coûts qui y sont liés.

En ce qui concerne le Mondial 2017, Michel JACQUET rappelle que les grands objectifs restent les mêmes : homogénéité et qualité de l'organisation, minimiser les risques financiers, laisser un héritage pour le handball. L'association support est en cours de création. L'Assemblée Générale constitutive est prévue le 30 novembre 2013 au CNOSF à Paris. A ce jour le phasage est bien respecté. Il reste l'élaboration du master planning (marche à suivre et détails des actions à mener jusqu'à l'évènement) et la procédure de sélection des sites. Celle-ci se réalisera à partir des niveaux de jauges exigés par l'IHF. La situation des arénas par rapport aux prévisions reste problématique. Michel JACQUET fait le point sur les sites qui n'ont pas confirmé et ceux qui sont en cours d'instruction. Le travail d'analyse et d'expertise est en cours.

Philippe BANA pointe les divers éléments : les collectivités suivent alors que ça n'était pas si simple, les sites sont plutôt polymorphes, mais via l'expérience du Qatar, nous savons que l'IHF est souple pour les salles qui seraient construites dans les derniers mois avant la compétition, le management central nécessitera un travail important avec les territoires, le travail sur les animations périphériques se poursuit après la synthèse des propositions des territoires, il y aura des grandes animations, la négociation des droits marketing est en cours et pourrait déboucher sur une approche novatrice.

Martine BOUSSUGE regrette que le centre de la France ne soit pas représenté.

Philippe BANA fait le tour des situations des différents championnats professionnels européens et la volonté de certains groupes de créer une Euro League et il fait un point sur les questions financières relatives aux participations aux championnats européens. Francis SEREX relève qu'il faut être prudent dans l'annonce des chiffres budgétaires et des comparaisons qui sont faites.

Philippe BANA précise la suppression des qualifications à partir de 2015 via un système de divisions. Pascal BAUDE interroge Philippe BANA sur le développement d'une économie féminine. Ce dernier répond qu'indépendamment de la création d'un final four, cette économie reste fragile. Francis SEREX note que les clubs qui participent à ces compétitions se retrouvent en difficulté financière l'année suivante, notamment du fait des contraintes qui sont imposées par l'EHF. Ces contraintes font l'objet d'un débat au sein du Conseil. Plus largement, le Président note que la situation mondiale n'est pas bonne et juge inévitable que les dispositifs actuels seront remis en cause. André AMIEL intervient pour demander à Philippe BANA son point de vue par rapport notre intérêt concernant la confédération méditerranéenne. Le Président rattache cette question à un Mondialito en 2017 et Philippe BANA indique que nous sommes intéressés par la compétition des juniors. Il est demandé à André AMIEL de se rapprocher de Philippe BANA pour réfléchir à notre position et faire une proposition pour aider à la détermination de notre décision.

Claude PERRUCHET commente les documents distribués aux membres du Conseil relatifs aux projets de modifications des Statuts fédéraux et rappelle les étapes franchies pour aboutir à cette version 9.1 du 14 octobre 2014. Sylvie PASCAL LAGARRIGUE intervient sur la nécessité de supprimer les distinctions hommes / femmes dans certains articles, notamment du fait que le genre est signalé quand il s'agit des femmes et non pas quand il s'agit des hommes. Alain JOURDAN propose que la parité soit effective par structures représentatives des acteurs du handball, ainsi il n'y aura que des nombres pairs où la parité devra être effective à chaque niveau. Ainsi nous pouvons regrouper les Ligues professionnelles qui devraient être représentées par une femme et un homme. Georges POTARD pointe aussi qu'il reste des points à définir concernant les territoires. Le Président rappelle que nous aurions jusqu'aux élections de 2020 pour nous mettre en adéquation avec le projet de loi pour l'égalité entre les femmes et les hommes en cours d'examen au Parlement et qu'au niveau fédéral, nous avons choisi de l'anticiper dès à présent. Odile DUBUS intervient pour souligner la nécessité d'accompagner ce processus comme il est procédé aujourd'hui pour permettre à des femmes de prendre plus de responsabilités. Le Président conclue en demandant à Claude PERRUCHET de travailler une nouvelle version qui tienne compte du débat. Il souhaite aussi qu'il y ait une stratégie d'informations et de communications vers les territoires (notamment via les CPC et CPL). Alain JOURDAN propose de ne pas imposer le mode de scrutin aux territoires. Claude PERRUCHET fait état de l'organisation des élections compte tenu du Mondial 2017 : Mondial 2017 en janvier, élections dans les comités et ligues, dans cet ordre, en février / mars et élections de la FFHB en avril. C'est la demande de dérogation qui sera adressée au Ministère chargé des Sport en fonction des règles en vigueur. Le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité cette proposition de calendrier électoral à l'issue du Mondial 2017.

Michel GODARD intervient sur l'Institut de Formation. Il rappelle l'ambition d'un outil au service du projet fédéral. Il s'inscrit dans la logique des résultats sportifs du Handball. Le groupe de travail se réunit toutes les six semaines. Une restitution du travail de ce groupe est prévue lors de la prochaine réunion le 8 novembre 2013. Un premier angle d'approche vise la formation à partir d'un état des lieux en cours. Le deuxième angle concerne l'ouverture vers l'extérieur avec la mutualisation de services et de prestations. Il convient de parler sur l'idéal et nous devons adapter ensuite en fonction des budgets. Il existe plusieurs pôles : formation, mutualisation des prestations, accueil d'équipes, de commissions, avec une réflexion sur l'hébergement, l'Institut au centre d'un réseau. Il sera nécessaire de travailler sur les conditions matérielles et humaines ainsi qu'à l'élaboration d'une charte de fonctionnement. C'est un outil au service du projet fédéral. Il faut préalablement partir de nos besoins et de nos constats, comme la féminisation, par exemple, dont nous avons parlé un peu plus tôt. Il nous faut créer les conditions de la réussite.

Le Président rappelle l'attention qui doit être portée aux dépenses et aux recettes. Si nous voulons un siège, il faudra à minima augmenter nos capacités actuelles et si nous allons vers la maison du handball, il faudra effectivement des moyens qui permettent d'aider, d'accompagner et de développer les compétences des acteurs d'aujourd'hui. C'est un outil de transformation des ressources humaines. Si nous exportons ce savoir-faire alors il faudra en faire un commerce.

Philippe BANA intervient pour souligner que l'Institut de Formation doit avoir un rayonnement plus large que ce que nous faisons actuellement car la réalité dépasse actuellement la fédération, comme l'institut de formation de Provence par exemple ou d'autres du même genre qui se développent. Il y a nécessité d'agréger ce réseau et d'élargir les cibles.

Le Président demande que nous mettions du liant, du dynamisme et de la cohérence à travers ce projet. D'autant que le législateur a pris un certain nombre de dispositions pour renforcer les territoires dans ce domaine. Les passerelles et les liens avec les Instituts de Formations Territoriaux seront aussi à privilégier.

Pascal BAUDE présente la situation de rentrée concernant les compétitions nationales. 9 300 matches au niveau national, plus d'équipes et 2700 matches en Coupes de France, 1000 en moins de 18 garçons et 1000 en moins de 18 filles.

Pascal BAUDE revient sur l'activité mouvementée de l'été qui a nécessité beaucoup de coordination et de communication entre les différentes commissions et services de la fédération. Il fait un point sur la réforme des divisions de nationale en particulier la N1 et l'attrait économique engendré notamment au niveau du nombre de kilomètres parcourus qui est fortement en baisse. En ce qui concerne les moins de 18 filles, deux ligues sont sous représentées (Aquitaine et Pays de la Loire). La première journée a révélé près de 500 anomalies sur les feuilles de matchs qui se sont soldées par des avertissements.

Pour Martine BOUSSUGE, l'arrivée des licences a été très tardive, est-ce un phénomène nouveau lié à d'autres contingences ?

Le Président reprend la perspective de la création d'une D3 en 2015-2016 et la nécessité de travailler sur ce projet dès à présent pour élaborer le cahier des charges car il impactera plusieurs secteurs de la Fédération. Deux réunions de suivi des assises de la Sportive auront lieu autour du tournoi RAZEL-BEC pour, le cas échéant, faire des propositions à l'Assemblée Générale en Martinique.

Brigitte VILLEPREUX présente l'avancée de la mise en place des Projets Territoriaux déclinées lors des visites de territoires. 7 visites ont été réalisées sur 24 territoires. 9 visites sont programmées d'ici mi-janvier 2014. Il reste 7 territoires encore non-inscrits. Elle réaffirme que la méthode la plus positive consiste à rencontrer les gens. Un constat : il y a beaucoup de travail réalisé sur le terrain, simplement la structuration est plus ou moins efficace. Si tous les projets territoriaux ne sont pas signés, Brigitte rappelle la volonté du Président pour que tout le monde soit engagé dans le processus. Elle constate par rapport aux acteurs impliqués sur les territoires, qu'il y a de moins en moins de développeurs au plus près du terrain. Les métiers évoluent, les CTF peuvent devenir des managers de ressources humaines et ils participent à la formation de cadres. Les CTS semblent moins présents. Or ils sont des éléments structurants du territoire. Les Instituts de formation se développent au niveau local, mais restent en cours de structuration. Pour que ces outils restent « dans la maison », Michel GODARD établira une note pour sensibiliser et informer régulièrement du travail fédéral dans ce domaine. D'autre part, Brigitte VILLEPREUX demande que tous les acteurs soient pris en compte, notamment les secrétaires qui se sentent parfois exclues des processus de territorialisation. Pour cela la communication, qui est un chaînon mal maîtrisé dans notre fédération, doit être mieux utilisée.

Jocelyne MOCKA-RENIER précise que les distances, pour les départements et territoires d'outre-mer, sont des freins au travail en territoire. Elle fait le tour des territoires ultra-marins avec l'appui de Claude SCARSI. Mayotte, malgré les difficultés financières, fait beaucoup avec peu de moyens. La Réunion, avec une santé financière correcte, a une grande dépendance liée aux subventions. La Martinique fonctionne correctement, bien qu'il soit constaté un tassement du nombre de licenciés mais le travail en zone avec la Guadeloupe et la Guyane demande beaucoup de financements. La Guadeloupe se structure actuellement avec un chargé de développement très polyvalent et des difficultés financières. La Guyane est également en difficulté. Jocelyne MOCKA-RENIER les a rencontrés deux fois. Cette Ligue semble se remettre en ordre de marche, mais il subsiste des difficultés récurrentes malgré l'arrivée d'un emploi mais qui semble ne pas avoir été suffisamment préparé. Pour Tahiti, Jocelyne n'a pas beaucoup de nouvelles. La compétition a repris avec trois districts et plus d'inscrits. En Nouvelle Calédonie, par contre, un travail est en cours qui pourrait permettre de mettre en place un pôle espoir féminin pacifique

d'ici à 2015. Globalement, la mise en route des projets territoriaux a été bien portée et l'effort fédéral indéniable mais il demande à être maîtrisé.

Un débat s'instaure sur les évolutions des postes de CTF et CTS qui prennent de la distance avec le terrain pour se concentrer sur d'autres tâches. Le Président retrace l'historique des cadres techniques et l'absence de perspectives en termes de plan de carrières. Ce qui importe d'après lui, indépendamment de ces personnes, c'est aussi de se tourner vers les autres ressources présentes.

Gilles BASQUIN fait retour d'une réunion du groupe mixte juridique (comprenant le Jury d'appel, la CRL nationale, la CNSR, la CND et le service juridique) qui avait invité également un représentant de la commission de discipline de la LNH en pour travailler sur les règlements en vue de la prochaine Assemblée.

Sylvie PASCAL-LAGARRIGUE explique la mise en place, pour l'année 2013, d'un partenariat avec l'association VITACOLO. Elle détaille le compte rendu fourni avec les documents transmis aux membres du Conseil.

Pascal BAUDE rappelle le règlement concernant les frais de déplacements de la Coupe de France suite à une demande de Jocelyne MOCKA-RENIER. Alain JOURDAN se charge d'envoyer le texte mis à jour.

Sylvie PASCAL-LAGARRIGUE aurait aimé avoir plus de documents en amont du Conseil d'Administration concernant la présentation faite sur les engagements financiers. Claude SCARSI explique que, dans les délais impartis, il n'aurait pas été possible de le faire. Joël DELPLANQUE insiste sur la tenue d'un Conseil d'Administration exceptionnel fin novembre pour poursuivre toutes ces réflexions compte tenu des enjeux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h25.



Joël DELPLANQUE
Président



Alain JOURDAN
Secrétaire général